

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE CRÉDIT ET DE PARTICIPATION  
(1922)  
puis BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE (1926)  
et BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE  
(1967-1998)

Paul Marie Joseph *Louis* ARÈNE, administrateur

Né à Marseille, le 29 juin 1886.

Fils de Louis Victor Joseph Arène et Marie Hélène Camille Van Gaver.

Marié avec Anne-Marie Julie Joséphine Chantre (1887-1967), fille de Paul Chantre, polytechnicien, colonel d'artillerie, et de Marguerite Bouvet, sœur de Maurice Bouvet, député du Jura (1919-1924). Dont :

— Louis *Dominique* (Paris VII<sup>e</sup>, 8 avril 1917-Hyères, 17 octobre 1985), marié en 1946 avec Françoise Marguerite Yvonne Conquéré de Monbrison, remarié en 1952 avec Nicole Martine Bellier. Polytechnicien ;

— Madeleine (Paris VI<sup>e</sup>, 23 déc. 1918-Toulon, 15 avril 1999)(M<sup>me</sup> Paul Marie Charles Lugagne-Delpon) ;

— François (Paris VI<sup>e</sup>, 17 février 1921-Saint-Jacques sur Darnétal, 17 juin 2014).

Polytechnicien, ingénieur du génie maritime.

En congé sans solde à la [Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics](#) (oct. 1919),

président des Fonderies Caloria (poêleries et appareils de chauffage) à Louviers (ca 1922), affaire en perdition rapprochée des Éts Nanquette, de Saint-Michel (Aisne) ;

administrateur des Établissements Védy à Louviers : courroies, garnitures de cardé (1924). Capital réduit de 5 à 1,2 MF en déc. 1935. Homologation de concordat (oct. 1936).

de la Manufacture moderne de fils électriques et isolants (1924), avec les frères Vaucheret,

de la [Compagnie aéronavale](#) (liquidateur en oct. 1926),

des Établissements Jacques Floquet : segments, pistons et pièces détachées pour automobiles et motocyclettes à Courbevoie (déc. 1926),

président de la Société de construction mécanique de Vierzon (Anciens Éts Brouhot et Cie)(1927-1936) : machinisme agricole,

administrateur de la [Compagnie Air Union-Lignes l'Orient](#) (juillet 1927),

des Établissements Air-Sécurité : procédés et dispositifs pour empêcher les retours de flammes et assurer l'homogénéité du mélange explosif dans les moteurs à explosion (déc. 1927) ;

et de L'Hélice métallique (février 1930).

Administrateur délégué de la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Est (1937).

Il redevient administrateur après la Seconde Guerre mondiale de la Société de construction mécanique de Vierzon.

Décédé le 13 décembre 1952.

### Bertrand de CHERISEY, administrateur

Né à Versailles, le 15 mai 1895.

Fils de *Guy Henri Jean Guillaume de Cherisey* (1867-1946), saint-cyrien, capitaine d'infanterie, propriétaire hippique, administrateur de la Société des roues, bandages et enveloppes Ripert, Paris (sept. 1907), et d'Alphonsine Jeanne Révérony.

Neveu de René de Cherisey (1868-1945), diplomate, administrateur de la [Société financière franco-belge de colonisation](#) (1929).

Marié à Lay-Saint-Christophe (Meurthe-et-Moselle), le 24 octobre 1922, avec Françoise Daum (des cristalleries). Dont : Jean-Loup (ép. Hélène Fatou), Pierre (ép. Sylviane de Lestrangé), Alix (M<sup>me</sup> Michel Horps), Thérèse, Anne.

---

Officier des chasseurs alpins.

Administrateur de La Participation Pétrolifère et Minière,  
de la Société de construction mécanique de Vierzon (ca 1936),  
Associé de la Sarl Ressorts, essieux, spécialités(R.E.S.)(mars 1936),  
Gérant de la sarl OMA, 10, avenue Mozart, Paris (1951) : boutique de cadeaux Daum, Lalique...

---

Décédé à Paris V<sup>e</sup>, le 20 janvier 1973.

### *Louis* Alphonse Antoine FROISSART, administrateur

Né à Douai, le 22 février 1895.

Fils de Damas Froissart (1852-1923), polytechnicien, chef d'escadron d'artillerie, administrateur de la Manufacture de Senones (1919), et de Caroline Merzdorff, héritière de la Blanchisserie de Vieux-Thann, l'un des fondateurs de la [Société cotonnière de Saïgon](#) (1924).

Deux sœurs (M<sup>mes</sup> Degrotte et Colmet Daäge) et trois frères :

— Jacques (1884-1966), marié à Élise Vandame, fille d'un grand brasseur de Lille ;  
— Michel (1891-1946), agriculture, animateur du scoutisme, administrateur à la fin des années 1930 de la Société de construction mécanique de Vierzon ;  
— et Pierre (1893-1985) : ci-dessous.

Marié, en 1924, à Béatrix de Solages (1903-1990), fille de Ludovic Jérôme de Solages, ancien député du Tarn, et de Marguerite de Guitaut, demi-sœur de Thibault de Solages, des mines de Carmaux, administrateur délégué (1921), puis président (1944) de la Compagnie générale industrielle. Dont :

— Ludovic (1925), marié à Chantal Faure et, par suite, administrateur des Mines de la Lucette : ci-dessous ; Jeanne (1926)(baronne Bruno de Finance d'Attigny), Chantal (1926)(M<sup>me</sup> Yves Broncard), Eveline (miss M. Temkin), Henri (1931)(marié à Marie-Thérèse de Chezelles), Madeleine (1942)(M<sup>me</sup> Pierre Callies), Christian (1948).

2/2

Étudiant en lettres (1915),  
Artilleur durant la Grande guerre.

Attaché d'agent de change, lors de la naissance de François Arène (17 février 1921).

Administrateur de la Société financière de crédit et de participation (juin 1922),  
puis directeur de la Banque mobilière privée,

Administrateur (juillet 1925), puis président des [Tannins coloniaux](#) à Madagascar,  
du Crédit général des pétroles (1925),

de la Financière des Pétroles (février 1926),

des Charbonnages d'Ekatherine (1928-1931),

de la [Yonia Kolente](#) (1929),

de l'Omnium d'industries agricoles (1929-1935),

de L'Hélice Métallique (février 1930),

démissionnaire de la Société française industrielle et commerciale des pétroles  
(1935),

liquidateur des Constructions métalliques et aéronautiques brevets Paulhan-  
Pillard (suite de L'Hélice métallique)(mars 1938).

Décédé à Lyon, en 1969.

#### APPELS DE FONDS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 juin 1922)

Société financière de crédit et de participation (opération de Bourse et de banque).  
— Capital, 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs. Siège social, 40,  
rue Spontini. Conseil d'administration : MM. Arène, de Cherisey et Froissart. Statuts  
déposés chez M<sup>e</sup> Fontana, à Paris. — *Petites Affiches*, 9 juin 1922.

#### APPELS DE FONDS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 septembre 1922)

Sté financière de crédit et de participation. — Versement du deuxième quart, soit  
125 fr., avant le 8 octobre 1922. — *Petites Affiches*, 16 septembre 1922.

#### APPELS DE FONDS

(*L'Information financière, économique et politique*, 13 octobre 1922)

Financière de Crédit et de Participation. — 2<sup>e</sup> quart (125 fr.), avant le 8 octobre :  
Banque de l'Union Parisienne, Banque Marmorosch-Blank et Cie, [Consortium industriel  
et financier](#).

#### BOURSE DE PARIS

(*L'Ouest-Éclair*, 3 janvier 1923)

En. vue d'organiser un service apte à renseigner d'une façon judicieuse nos lecteurs sur les questions financières, nous. avons fait appel à la Société financière de crédit et de participation, qui a bien voulu assumer désormais la rédaction de notre chronique financière.

Jouissant d'une indépendance absolue, les dirigeants de cette société étaient particulièrement qualifiés pour créer ce service, tant par leur-connaissance éclairée des problèmes économiques, que par leur profonde expérience de la Bourse. Nous tenons à remercier la Société financière de crédit et de participation du concours actif qu'elle nous apporte dorénavant et dont nos abonnés apprécieront certainement l'opportunité.

---

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE CRÉDIT ET DE PARTICIPATION

Société anonyme

Capital : un million de francs

Siège social à Paris, 20, boulevard Montmartre

Modifications aux statuts

(La Loi, 8 décembre 1923)

Aux termes d'une délibération, en date du vingt-six novembre mil neuf cent vingt-trois, de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la : Société financière de crédit et de participation, société anonyme au capital de un million de francs, divisé en deux mille actions de cinq cents francs chacune, dont quatre cents actions dites actions A, et seize cents actions, dites actions B ; ayant son siège social à Paris, boulevard Montmartre, numéro 20, (de laquelle délibération une copie conforme a été déposée au rang des minutes de M<sup>e</sup> Robert Fontana, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui à la date du six décembre mil neuf cent vingt-trois).

La dite Assemblée générale extraordinaire a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes.

### Première résolution

L'assemblée générale rectifiant l'erreur matérielle qui s'est glissée dans le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du treize mars mil neuf cent vingt-trois, décide que le texte du premier alinéa (nouveau), de l'article 38 des statuts, doit être rétabli ainsi qu'il suit :

« Après les mots : « Versements « exigibles », au lieu de : « Chaque membre a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions A, le tout sans limitation. »

Lire : « Chaque membre a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions B, et autant de fois vingt voix qu'il possède ou représente d'actions A, le tout sans limitation. »

### Deuxième résolution

L'Assemblée générale extraordinaire décide d'apporter les modifications suivantes aux articles ci-après :

Article 19. — L'alinéa 2 est supprimé et remplacé par le texte suivant :

« Le Conseil se renouvelle annuellement ou par périodes, en alternant, s'il y a lieu, à raison d'un nombre d'administrateurs déterminé suivant le nombre de membres en fonctions, de façon à ce que le renouvellement soit aussi régulier que possible et complet dans chaque période de six ans. »

Article 38. — À la fin de l'alinéa deux, il est ajouté :

« Toutefois, les droits respectifs des actions des diverses catégories ne pourront être modifiés que sous réserves de ratification par l'assemblée spéciale des actionnaires, dont les droits auront été modifiés. »

À l'alinéa trois : Après les mots « L'Assemblée générale »,  
Il est ajouté : « et s'il y a lieu, « l'Assemblée spéciale. »

#### Dépôts

Deux extraits conformes de la dite délibération de l'assemblée générale extraordinaire du vingt-six novembre mil neuf cent vingt-trois, ont été déposés :

L'un au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine, et l'autre, au greffe de la Justice de Paix du neuvième arrondissement de Paris, le même jour, sept décembre mil neuf cent vingt-trois.

Pour extrait et mention,  
Fontana, notaire.

---

#### Fiançailles

Louis Froissart  
Béatrix de Solages  
(*Le Gaulois*, 13 juillet 1924)

Le mariage de M<sup>lle</sup> Béatrix de Solages, fille du marquis et de la marquise de Solages et petite-fille de la comtesse de Solages douairière, avec M. Louis Froissart, fils du commandant Froissart, décédé, et de M<sup>me</sup> Froissart, a été célébré mercredi, en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Les témoins de la mariée étaient : le comte de Solages, son frère, et le général comte de Guitaut, son grand-oncle ; pour le marié: M. Jacques Froissart, son frère, et la comtesse de Fréville, sa tante.

À la sortie de l'église, le cortège était ainsi composé : M. et M<sup>me</sup> Louis Froissart, marquis de Solages <sup>1</sup> et M<sup>me</sup> Froissart, M. Jacques Froissart et marquise de Solages, M. M. Froissart et comtesse de Solages, M. P. Froissart et baronne de Guerre, comte de Solages et M<sup>me</sup> J. Froissart, général comte de Guitaut et comtesse de Fréville, M. Desgrootte et baronne de Barante, comte Alain de Solages et M<sup>me</sup> M. Froissart, vicomte de Curel et M<sup>me</sup> Degrootte, baron de Guerre et M<sup>me</sup> P. Froissart, baron de Barante et comtesse B. de Guitaut, comte de Guitaut et baronne de Kainlis, comte Em. de Guitaut et baronne d'Estreux de Beaugrenier, baron de Bernis et comtesse d'Hespel, baronne de Kainlis et comtesse E. de Guitaut, baron A. Reille et baronne X. Reille, comte Ch. de Fréville <sup>2</sup> et M<sup>me</sup> van den Brocke, baron X. Reille et M<sup>lle</sup> Degrootte.

À la réception intime, à l'issue du mariage, chez la comtesse de Solages douairière, assistaient :

Duc et duchesse de Maillé, marquise et M<sup>lle</sup> de Juigné, marquis de Montaigu et M<sup>lles</sup> du Luart, vicomtesse de Curel, marquise et M<sup>lle</sup> de Fayet, comtesse et M<sup>lle</sup> S. de Ganay, comte, comtesse et M<sup>lle</sup> de Vibraye, comte et comtesse A. de Bertier, baron et baronne de Balorre, comte Amalric de Solages, comtesse Ch. et M<sup>lle</sup> de Bertier, comtesse G. et M<sup>lle</sup> de Pothuau, comte Ludovic et M<sup>lle</sup> de Bertier, comtesse d'Hespel, baron et baronne L. de Bernis, M. et M<sup>me</sup> Colmet-Daâge, comtesse de Bouillé, comtesse L. et M<sup>lle</sup> de Monteynard, comte H. d'Hunolstein, comte et comtesse de Nazelle, comte et comtesse de Fréville, M. et M<sup>me</sup> Jean d'Aillièrre, vicomte et vicomtesse de Revièrs de Mauny, marquise de Fraguier, marquise de Chabannes <sup>3</sup>, comtesse de Bressieux, comtesse Ch. de Montaigu, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Lepic, baron A. de Bernis, marquis, marquise et

---

<sup>1</sup> Jérôme-Ludovic de Solages : des mines de Carmaux. Ancien député du Tarn, battu par Jean Jaurès.

<sup>2</sup> Charles de Fréville de Lorme (1884-1945) : fils d'une Merzdorff, cousin du marié. Administrateur de sociétés, à commencer par les Plantations de Djember. Voir [encadré](#).

<sup>3</sup> Marie-Antoinette de Chabannes La Palice : mariée à Olivier de Sanderval. À l'origine de la Yonia-Kolente (Guinée) dont Robert Froissart fut administrateur.

M<sup>lle</sup> de Rochechouart, vicomte et vicomtesse de Quénétain, comte et comtesse de Cherisey, comtesse d'Aubigny, M. et M<sup>me</sup> de Saint-Pierre, baronne Hubert d'Estreux de Beaugrenier, comtesse Fresson, comte et M<sup>lle</sup> de La Béraudière, vicomtesse d'Arjuzon, comtesse de Reverseaux, comtesse d'Yanville, baron et M<sup>lle</sup> de Barante, baronne Hainguerlot, marquise de Lenferna, marquis et marquise de Lestrangle, marquise de Monteynard, marquis et marquise de Ranst de Saint-Brisson, M. Romazotti, marquis de Beaumont-Beynac, baron Soult-Reille, M. T. de Celeyran, M. G. de La Panouse, M. et M<sup>me</sup> Lacaze, comtesse d'Ollone, comtesse d'Esclaibes d'Hust, M. Pereire, MM. R. et Ph. Hottinguer, M. Verdier, MM. Jean et Charles Schneider, vicomtesse et M<sup>lle</sup> Molitor, MM. de Pommereau <sup>4</sup>, comte J. d'Elva, vicomtesse de Vanssay, comtesse H. et M<sup>lles</sup> d'Hespel, etc.

---

---

<sup>4</sup> Hervé de Pommereau (1897-1950) : ingénieur chimiste des mines de Carmaux, on le retrouve avec Froissart au conseil de la Yonia-Kolente (1929). Liquidateur, avec le même Froissart, des Constructions métalliques et aéronautiques brevets Paulhan-Pillard (1938).

## CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

---

### BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE ABSORPTION DU [CONSORTIUM INDUSTRIEL ET FINANCIER](#)

#### MODIFICATIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 mars 1926)

Société Financière de Crédit et de Participation. — La raison sociale est changée et celle de « Banque mobilière privée ». Le capital a été porté à 4 millions, 8.000 actions de 500 fr. — *J. P.*, 17 mars 1926.

---

#### Mariage

(*Le Journal des débats*, 6 juillet 1926)

Témoin : Vaucheret <sup>5</sup>, adm. de la Banque mobilière privée

---

#### CARNET DU CAPITALISTE

---

#### [Études et Exploitations minières de l'Indo-Chine](#)

(*La Gazette du franc*, 17 juillet 1926)

Les versements de solde sur les actions de la dernière augmentation de capital doivent être effectués avant le 20 août

1926. Les versements de 75 fr. par action de 100 fr. devront être envoyés avant cette date à la Société de Participations et de Crédit ou à la Banque mobilière privée.

---

#### FORMATION DE SOCIÉTÉ

##### LE PETIT DÉMOCRATE

Société anonyme au capital de 60.000 francs

Siège social à Paris :

1, rue Palatine

(*Le Droit*, 26 août 1926)

Versement des fonds à la BMP.

Premiers adm.

M. Raymond LAURENT, conseiller municipal, demeurant à Paris, 6, rue de Furstenberg ;

Et M. Robert CORNILLEAU, journaliste, demeurant à Paris, 33, rue de Vaugirard ;

---

<sup>5</sup> André Vaucheret (1889-1961) : polytechnicien, président du [Consortium industriel et financier](#). Voir encadré.

---

ÉTABLISSEMENTS JACQUES FLOQUET  
Société anonyme au capital de 3.000.000 de francs  
Siège social à Courbevoie (Seine), avenue de la Défense, n° 20  
(*Le Droit*, 16 décembre 1926)

Segments  
Versement des fonds à la BMP.

---

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE  
Société Anonyme  
Capital social : 6.500.000 francs  
Siège social à Paris ci-devant, 20, boulevard Montmartre  
et actuellement 21, rue Vivienne

---

Changement de siège social  
(*La Loi*, 4 mars 1927)

Aux termes d'une délibération du conseil d'administration de la société anonyme dite Banque mobilière privée, précédemment dénommée : Société financière de crédit et de participation, au capital de six millions cinq cent mille francs, sus-indiquée, en date du onze février mil neuf cent vingt-sept (et dont un extrait conforme a été déposé au rang des minutes de M<sup>e</sup> Fontana, notaire à Paris, suivant acte recru par lui, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-sept).

Le siège social de ladite société, précédemment fixé à Paris, boulevard Montmartre, numéro 20 (neuvième arrondissement), a été transféré à Paris, rue Vivienne, numéro 21 (deuxième arrondissement), à compter du vingt et un février mil neuf cent vingt-sept.

---

Société de construction mécanique de Vierzon  
ANCIENS ETABLISSEMENTS BROUHOT et Cie  
Société Anonyme au capital de 8.250.000 francs  
Siège à VIERZON (Cher)  
(*La Dépêche du Berry*, 11 mars 1927)

Versement des fonds à la BMP.

---

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE  
Augm. de capital  
(*BALÔ*, 11 avril 1927)

Capital social. — 6.500.000 fr. divisé en 13.000 actions de 500 fr. chacune, toutes entièrement libérées, dont 2.000 actions A et 11.000 actions B. Sur ces 13.000 actions, 5.000 actions de la catégorie B ont été attribuées au Consortium industriel et financier en représentation de l'apport de l'établissement commercial de banque qu'il exploitait à Paris, 20, boulevard Montmartre, et de divers éléments de son actif.

Total de bilan : 16.078.350 88

Un administrateur délégué,  
L. FROISSART,  
29, rue de Sèvres, Paris (6<sup>e</sup>).

---

CHARBONNAGES D'EKATHERINE

---

Augmentation de capital  
(*Le Public*, 1<sup>er</sup> avril 1928)

Les souscriptions sont reçues jusqu'au 15 mai, au siège social, 58. rue Taitbout ainsi qu'aux guichets des établissements suivants : Société Générale, Banque Nationale de Crédit, Société Financière de Paris. Banque mobilière privée.

---

Compagnie minière du Massueime  
(*Le Droit*, 10 juillet 1928)

Versement des fonds à la Banque mobilière privée.

---

CHARBONNAGES D'EKATHERINE

---

Augmentation de capital  
avril-mai 1929

Versement des fonds à la Banque mobilière privée.

---

Camille *Charles* NICOLAS, administrateur, puis PDG

Né à Montauban, le 4 mai 1890.

Fils de Frédéric Nicolas (1860-1929), polytechnicien, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, représentant de la Houillère de Bessèges au conseil de Péchiney (1917-1930), et de Jeanne Cécile Marsaut.

Marié, en 1920, à Marie-Madeleine Le Gallais, fille du général.

Polytechnicien.

Administrateur de la Banque mobilière privée (1929),  
des Établissements Jacques Floquet : segments à Courbevoie

de la [Société agricole et sucrière de Nossi-Bé](#) (1942),

vice-président des [Brasseries du Cameroun](#) (1948).

administrateur des Forges et aciéries de la Marine et Saint-Étienne  
(1949-1966)

et (vers 1954) de ses participations :

Ateliers et chantiers de France,

Compagnie de construction mécanique procédés Sulzer,

Hauts Fourneaux de Rouen,

et Redange-Dilling (président).

Décédé à Paris V<sup>e</sup>, le 25 mars 1983.

Banque mobilière privée

(*L'Information financière, économique et politique*, 17 décembre 1929)

L'assemblée ordinaire tenue le 14 décembre 1929 a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin dernier, accusant un bénéfice net de 1.786.673 francs, formant, avec le report antérieur, un total disponible de 2.066.453 francs. Le dividende a été fixé à 6 % par action et à 28 fr. 76 par part bénéficiaire. Il sera mis en paiement à compter du 16 décembre, à raison de net : actions nominatives, 24 fr. 60 ; au porteur, 21 fr. 475 ; parts bénéficiaires, 80 fr. 963.

M. Louis Arène, administrateur sortant, a été réélu ; la nomination de M. Charles Nicolas aux mêmes fonctions a été ratifiée.

Il résulte du rapport que le chiffre de la clientèle s'est accru malgré le ralentissement de l'activité boursière ; le volume des ordres de Bourse a été supérieur à celui de l'exercice précédant. Les opérations courantes de vente ont donné des résultats satisfaisants.

Afin de pouvoir toucher une clientèle que l'éloignement ne lui permettait pas d'atteindre, la Banque Mobilière a créé à Marseille une filiale, la Banque Mobilière Marseillaise, au capital de 9 millions.

Enfin la Banque, de concert avec une autre Société, a fondé l'Omnium d'industries agricoles, au capital de 2 millions, qui est appelé à grouper les services commerciaux de plusieurs industries agricoles.

(Cote de la Bourse et de la banque, 28 décembre 1935)

L'assemblée a affecté aux amortissements le bénéfice d'exploitation de 1934-1935.  
L'assemblée extraordinaire a voté la réduction du capital de 10 à 3 millions de fr.

---

Paiement de coupons  
Société d'études minières en Extrême-Orient  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 septembre 1937)

.....  
Les dividendes nets sont payables depuis le 29 juillet 1937 :  
À la Société anonyme de participation et de crédit, 111, rue de l'Université à Paris  
(7<sup>e</sup>),  
À la Banque mobilière privée, 22, rue Pasquier, Paris (8<sup>e</sup>) contre présentation, pour  
estampillage, du certificat nominatif pour les titres nominatifs, contre remise du coupon  
n° 5 pour les actions au porteur.

---

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE  
(*Le Petit Bleu*, 31 décembre 1937)

L'assemblée ordinaire du 29 décembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le  
30 juin 1937 se soldant par un bénéfice de 106.056 fr. qui, joint au report à nouveau  
de l'exercice précédent, laisse un solde disponible de 154.711 francs. Après affectation  
de 29.316 fr. à la réserve légale, le solde, soit 125.295 fr., a été reporté à nouveau.

---

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE  
(*BALO*, 8 novembre 1943)

PDG, Charles Nicolas.

---

*Pierre Charles FROISSART, vice-président(1945)*

Né à Campagne-les-Hesdin, le 20 septembre 1893.  
Fils de Damas Froissart et de Caroline Merzdorff.  
Frère aîné de Louis Froissart (ci-dessus).  
Marié à Antoinette Daum, des cristalleries (1899-1986). Deux filles (Claude et Agnès) et quatre fils, dont :  
— Marcel Froissart (1934-2015), cadet, polytechnicien, ingénieur des mines, professeur de physique corpusculaire au Collège de France.

Étudiant en droit.  
Croix de guerre  
Membre du conseil de surveillance, puis administrateur (1923) de la Blanchisserie de Vieux-Thann (Anc. Éts Merzdorff).  
administrateur de Schaeffer à Dornach,  
des Cristalleries Daum,  
administrateur, avec son frère Michel, de la Société de construction mécanique de Vierzon [1945],  
président-fondateur de La Soudure moderne à Paris (ancien département Sciage mécanique de La Précision moderne)(1947)  
président des Éts Floquet : segments à Courbevoie [1948],  
administrateur des Automobiles Marius Berliet [1953],  
et de la Société industrielle des coussinets.

Décédé à Paris Ve, le 30 septembre 1985.

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE  
(BALO, 24 novembre 1947)

PDG, Charles Nicolas.

---

(*La Vie ouvrière*, 6 avril 1950)

Michelin émerge à la BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE

---

Banque mobilière privée  
(*L'Information financière*, 22 avril 1950)

Tenue le 20 avril, l'assemblée extraordinaire a décidé de porter le capital de 18 à 20 millions par incorporation de réserves et création d'actions nouvelles attribuées aux porteurs de parts en échange de leurs titres à raison de 1 action pour 1 part. Une somme de 150 fr. a été attribuée à chaque part. L'assemblée a décidé de porter ensuite le capital à 22 millions par incorporation de réserves et création d'actions gratuites (1 pour 10). Le Conseil est autorisé à porter le capital à 100 millions, en une ou plusieurs

fois, soit par émission contre espèces, soit par incorporation de réserves, et à procéder au regroupement des titres en vue de leur retrait de la C.C.D.V.T.

---

### [Desfossés 1956]

Belanger (*Jean Charles*)[Paris, 12 septembre 1889][adm. du Consortium industriel et financier (absorbé en 1926 par la Banque mobilière privée), de la Compagnie fiduciaire parisienne (1924), de la Manufacture moderne de fils électriques et isolants (1924-1935) et des Éts Houdry (BTP)(1924)], 1120 (Éts Floquet).

Bonnet de Paillerets (Henri)[1901-1980][Polytechnicien][dir. Bq mobilière privée], 49 (Prévoyance-Vie), 83 (Prévoyance-RD), 738 ([Mocupia](#)), 1015 (Jouan), 1600 ([CEPECA](#)).

Cherisey (Bertrand de)[1895-1973][ép. Françoise Daum), des cristalleries][Banque mobilière privée], 1074 (Construc. méca. Vierzon).

Froissart (Ludovic)[Né en 1925. Fils de Louis et de Béatrix de Solages (sœur de Jérôme, le patron des mines de Carmaux, député battu par Jaurès), adm. Banque mobilière privée, Yonia Kolente, Tannins coloniaux. Ép. Chantal Faure, fille de Frédéric et nièce de Jacques Faure][ /x], 732 (Mines de La Lucette).

Froissart (Pierre)[Banque mobilière privée], 1074 (Construc. méca. de Vierzon), 1093 (Berliet), 1120 (pdt Éts Floquet).

Mialaret (François)[1914-2001][polytechnicien, ingénieur des mines][Banque mobilière privée], 1904 (Brasseries du Cameroun).

Moré (Marcel)[1887-1969]Polytechnicien][adm. Consortium industriel et financier (absorbé en 1926 par la Banque mobilière privée) et de la Compagnie minière de Massueime (Portugal)(1928) : même mouvance], 1835 (Agric. et sucrière de Nossi-Bé, depuis l'origine).

Nicolas (Charles)[1890-1983][fils de Frédéric Nicolas, polytechnicien, ing. des Ponts, repr. Houillère de Bessèges au conseil de Péchiney (1917-1930)][Polytechnicien, ing. des Ponts, pdg Banque mobilière privée], 836 (pdt Redange-Dilling), 859 (1949-66 : adm. Marine), 873 (HF Rouen), [943 \(At. + Ch. de France\)](#), 1012 (Sulzer), 1074 (Construc. méca. Vierzon), 1120 (Floquet), 1835 (Agric. et sucrière de Nossi-Bé), 1904 (v.-pdt Brasseries du Cameroun).

---

BEYTOUT (Pierre) : 1961 adm. BMP.

## 1967 : NOUVELLE DÉNOMINATION BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE (BIMP)

*Who's who européen, 1967 :*

BONNET de PAILLERETS Henri. Administrateur de sociétés. Né à Marvejois (Lozère), le 7.9.1901. F. : de Joseph, sénateur de la Lozère [† 1930], et de Geneviève Palangié. M. : le 30.6.1926, avec Vittu de Kerraoul [famille > Cie commerciale de l'AEF][Remarié en 1975 avec Françoise Daum, veuve de Bertrand de Cherisey]. Enf. : Bruno [> Chargeurs réunis\*], Bertrand, Dominique [mpf], François, Marie-Alix, Odile et Alain [dir. marketing Lesieur alimentaire, puis membre directoire Bongrain]. Ét. : Coll. Stanislas, Éc. polytechn. Gr. univ. : lic. en droit. Carr. : **dir. Banque mobilière privée**, prés. Union pour l'épargne privée Optima et de la Soc. Sagimo, adm. des cies d'assurances La Prévoyance, La Paternelle, des Éts Jouan, des Éd. Montsouris, de la Banque Martin-Maurel. Membre A.C.F A. priv. : 7, rue Pierre-Nicole, 75 Paris 5 ; prof. : 22, rue Pasquier, 75 Paris 8, France.

*Who's who européen, 1967 :*

GOUPY Frédéric Louis Raoul. Industriel. Né à Paris, le 28.5.1903. F. : de Louis Ambroise, industr., et de Jeanne Perquer. M. : le 2.7.1930 à Paris, avec N. Charlotte de Meaux. Enf. : Louis, François, Élisabeth, Christine et Xavier. Asc. : Jacques G., prof. Coll. de Fr. (1560), Ambroise Paré, Louis Ambroise G., aviateur et industr. (1875-1951). Ét. : Éc. des Roches, Éc. sup. du génie rural. Carr. : **1926-1936 attaché dir. Banque mobilière priv.**, **1937-1941 adj. adm.-dél. et dir. comm. Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Est**, **1941-1944 secr. gén. Banque mobilière privée**, 1944-1955 prés.-dir. gén. Éts Brouhot à Vierzon et des Éts Grenier à Boulogne-sur-Seine, actuel. v.-prés.-dir. gén. Éts Floquet Monopole Poissy, **adm. Banque mobilière privée**, Entreprise générale d'installations électriques [EGIE][depuis 1926, selon *Who's who*, 1971]. Membre : Aéro-Club de Fr. A. priv. : 88, rue de Varenne, 75 Paris 7 ; prof. : 53, bd. Robespierre, 78 Poissy, France.

*Who's who européen, 1967 :*

LE MONTRÉER Georges. Administrateur de sociétés. Né à Paris, le 5.6.1894. F. : de Charles et de Pauline Richier. M. le 27.11.1923, avec Alice Defert. Enf. : Yves, Jacques, Marianne, Catherine, Marie-Claude et Jannick. Ét. : Éc. Saint-Dominique et Lacordaire, Lycée Janson-de-Sailly, anc. élève Éc. polytechn, Gr. univ. : Dr en droit Carr. : précédemment président du **Groupement pour la Reconstitution immobilière [+ adm. Union française d'Extrême-Orient (UFE)**, actuel. président d'honneur Banque générale de crédit et de participations (SAGA\*), président Soc. Lyonnaise pour la construction, **adm. Banque mobilière privée**, président conseil de surveillance Société Le Matériel de voirie [LMV] et de l'Omnium technique parisien [OTP]. Décor. : off. O. nat. Légion d'hon., cr. de guerre G M I. A priv. : 2, av. des Camoëns, 75 Paris 16 ; prof. : 8, rue Lamennais, 75 Paris 8 France.

---

*Who's who, 1971 :*

JOURNAL (J.) : 1919-1962 Banque Journal, 1963-1967 Banque Dupont (fusionnée avec Journal), 1967 BIMP, adm. 1934 L'Impression de documents multiples, 1950 Précilec\*, 1965 Sté des Hôtels Réunis.

---

(L'Entreprise, septembre 1972)

La Banque industrielle et mobilière privée et son partenaire allemand la Banque Georg Hauck installent un bureau de représentation à Londres. Le marché des eurodevises, la clientèle institutionnelle britannique, de même que la clientèle industrielle et commerciale font partie des objectifs de la banque française qui avait déjà retenu notre attention avant les vacances (n° 879, page 47). En effet, elle est l'une des cinq banques privées qui se sont réunies dans l'Union pour l'Indépendance des Banques Privées, société qui peut servir de relais pour reclasser tout ou partie du capital de banques dans lesquelles se pose un problème de succession ou qui attirent la convoitise des groupes étrangers. Un exemple qui caractérise le dynamisme de certaines banques privées — dont on ne peut, par ailleurs, que déplorer la discrétion. Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de l'information.

---

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :  
BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE,  
22 RUE PASQUIER, 75008 PARIS

#### ACTIONNAIRES

détenu par BEYTOUT (FAMILLE)  
ASSAS (SOCIÉTÉ MOBILIÈRE ET FONCIÈRE) 12,73  
GESPAR 10,03  
détenu par BEYTOUT (FAMILLE) 100,00  
G.I.S., GRPT INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE 5,07  
détenu par SACILOR-ACIÉRIES LAMINOIRS LORRAINE 29.18  
USINOR 21.29  
PECHINEY-UGINE-KUHLMANN 1,60  
P.M.I..PARTICIPATION MOBILIÈRE IMMOBILIÈRE  
PROVIDENCE S.A (LA) 10,00  
détenu par L'IMMOBILIÈRE VICTOIRE 13,10  
SPAGEP (GESTION ETUDE PARTICIPATION) 10,00  
SPIM (STE DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS MODERNES) 9,53  
détenu par MICHELIN (MANUFACTURE FRANÇAISE PNEUMATIQUES)

#### PARTICIPATIONS

AREF, ARAB EUROPEAN FINANCIAL MAN (KOWEIT) 8,00  
C.I.L.T., CONSTRUCT.INVEST. TOURISME 77,00  
EGYRE S.A.99,90  
G.B.P. (GROUPEMENT DES BANQUES PRIVÉES)33,22  
G.I.P. (GESTION IMMOBILIÈRE PRIVÉE) 51,00  
PASQUIER ARCADE S.A. 99,90  
PRIBANQUE (BANQUE PROMOTION INVESTISSEMENT) 55,00  
qui détient SAVA LOCATION 10,00  
SAVA,VENTE AUTOMOBILES CREDIT 10,00

---

*Who's who, 1979 :*

ABELÉ (Jacques-Henri), administrateur de sociétés. Né le 29 août 1920 à Sceaux (Seine). Fils de Joseph Abelé, négociant en vins de Champagne, et de M<sup>me</sup>, née Marie-Edmée Arnould. Mar. le 18 fév. 1943 à M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse Néouze (4 enf. : Francis-Luc, France-May, Mariolaine, Cyrille). Études : Collège Saint-Joseph à Reims, École nationale d'agriculture de Grignon. Dipl. : ingénieur agricole. Carr. : **ingénieur, puis directeur de l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux [IRHO]**(station de Sibiti, Moyen-Congo, 1945-1954), inspecteur général de l'Union africaine agricole et industrielle\* à Brazzaville (1954-1962), administrateur de la Banque centrale des États de l'Afrique équatoriale (1957-1962), membre de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo et du Grand Conseil de l'A.-E.F. (1957-1959), député à l'Assemblée législative du Congo (1959-1961) et sénateur de la Communauté (1959-1961), membre du bureau de la chambre de commerce de Brazzaville (1956-1962), président-directeur général de la Nouvelle Société commerciale et immobilière (1962-1967), directeur (1967) puis directeur général adjoint (1969) de la société Prétabail\*, secrétaire général (1972-1974) du groupe Prétabail au Groupement français d'entreprises (G.F.E.), président-directeur général de la Compagnie générale de Bourse et de Cofipa-Sicomi, administrateur de Prétabail-Sicomi, de Prétabail-Auto, de la Générale de placement (1972-1974) **directeur général adjoint de la Banque industrielle et mobilière privée (Bimp)(depuis 1975)**, président-directeur général de la Société de gestion immobilière privée (Gip)(depuis 1977). Décor. : chevalier du Mérite agricole, commandeur de l'ordre national du Congo, **officier de l'ordre national du Tchad**. Past president du Lions Club de Paris-Longchamp. Adr. : prof., 22, rue Pasquier, 75008 Paris ; privée, 7, rue de Miromesnil, 75008 Paris.

*Who's who, 1979 :*

CABON (Pierre, Arsène), président de société. Né le 25 oct. 1928 à Paris. Fils d'Arsène Cabon et de M<sup>me</sup>, née Madeleine Lenoir. Mar. le 15 juin 1950 à M<sup>lle</sup> Denise Dechelette (3 enf. : Didier, Olivier, Florence). Études : Lycée Carnot et Faculté de droit de Paris. Dipl. : diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique. Carr. : **fondé de pouvoir (1955), sous-directeur (1962), directeur adjoint (1964), directeur (1969), puis directeur général (1971-1977) de la Banque industrielle et mobilière privée (Bimp)**, président (depuis 1959) de la Société de documentation et d'analyses financières (Dafsa) président de la Société Diagnostic et conseils financiers (Dicofi), membre fondateur de la Société française des analystes financiers. Membre de l'Automobile-Club de France. Adr. : prof., 125, rue Montmartre, 75002 Paris ; privée, 80, av. de Breteuil, 75015 Paris.

*Who's who, 1979 :*

FROISSART (Charles), directeur de banque. Né le 23 déc. 1930 à Nancy (M.-et-M.). Fils de Pierre Froissart, administrateur de sociétés, et de M<sup>me</sup>, née **Antoinette Daum**. Mar. le 22 nov. 1955 à M<sup>lle</sup> Florence Filleul (4 enf. : Christel [M<sup>me</sup> Gilles-Damas Froissart], Henri Marguerite, Sylvie). Études : Lycée Louis-le-Grand à Paris, École nationale supérieure des mines de Paris. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique. Carr. : officier de la Marine nationale (1953-1959), lieutenant de vaisseau (C R.), attaché à l'Union européenne (1959-1963), **directeur adjoint (1964), directeur (1969), puis directeur général (depuis 1971)[puis pdt] de la Banque industrielle et mobilière privée (Bimp)**, président-directeur général (depuis 1973), de la Banque pour la promotion des investissements (Pribanque), administrateur des **Cristalleries Daum** et de la Société industrielle des coussinets [Federal Mogul]. Adr. : prof., 22, rue Pasquier, 75008 Paris ; privée, rue de Villersexel 75007 Paris.

*Who's who, 1979 :*

FROISSART (Ludovic), directeur de société. Né le 19 avril 1925 à Paris. Fils de Louis Froissart, banquier [adm. Tanins coloniaux, Yonia Kolente...], et de M<sup>me</sup>, née Béatrix de Solages [fille de Ludovic de S. et de Marguerite de Guitaut]. Mar. le 24 avril 1946 à M<sup>lle</sup> Chantal Faure, comtesse d'Hust (3 enf. : Gilles-Damas, Thierry, Aurélie). Études : École Saint-Martin de France à Pontoise, Lycée Louis-le-Grand à Paris. Carr. : chez Schneider et Cie (1945), aux Forges d'Alais [Alès](1950), aux Automobiles Saurer (1953), puis successivement directeur de la succursale de Nancy (1956), directeur commercial adjoint (1958), directeur de la division Europe (1963), directeur des études économiques et commerciales (1968), secrétaire général et membre du directoire des Automobiles Berliet, directeur des affaires. générales de Renault Véhicules industriels (depuis 1976), administrateur de la Banque Sorhofi [liée à Berliet], de la Banque industrielle et mobilière privée (Bimp), de la Fondation franco-américaine de Berck, de la SOFMA (société française de matériel d'armement), et de la Camiva (Constructeurs associés de matériel d'incendie, voierie, aviation), vice-président de la Société nouvelle des mines de la Lucette, conseiller du commerce extérieur de France (depuis 1974). Décor. : médaille militaire, chevalier de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 39-45. Membre du Cercle de l'Union, président de l'Association des amis de Sénanque. Adr. : prof. Régie Renault, 34, quai du Point-du-Jour, 92109 Boulogne-Billancourt ; privées, 21, rue Poussin, 75016 Paris et Château de Campagne, 62000 Campagne-lès-Hesdin.

*Who's who*, 1979 :

MIALARET (François Bernard Marie Georges), banquier. Né le 9 sept. 1914 à Bordeaux (Gironde)[† Paris XIV<sup>e</sup>, 30 août 2001]. Fils du docteur Gaston Mialaret, et de M<sup>me</sup>, née Hélène Peltier. Mar. le 22 juillet 1938 à M<sup>lle</sup> Giraudon de Mazaubert (5 enf. : Nicole [M<sup>me</sup> Jean Genès], Laurent, Benoît, Anne [M<sup>me</sup> Jacques Jeanteur], Catherine). Études : Collège Stanislas et École nationale supérieure des mines de Paris. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur au corps des mines. Carr. : aux ministères des Travaux publics et du Travail (1938-1943), puis au Crédit Lyonnais (1943-1948), directeur général (1948-1959), puis président-directeur général (1959-1967) de la Banque mobilière privée, puis président-directeur général de la Banque industrielle et mobilière privée (depuis 1967), président (1961) puis administrateur-président d'honneur (1967-1970) de la Banque générale de crédit et de participations [SAGA\*], président de Privoblig (depuis 1977), administrateur (1973), puis vice-président (depuis 1974) de Providence S.A. et de La Providence I.A.R.D., administrateur des compagnies Le Secours S.A. et Le Secours I.A.R.D., de la Banque de Bretagne et des Brasseries du Cameroun, de Soprequip. Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 39-45. Adr. : prof., 22, rue Pasquier, 75008 Paris ; privée, 63, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

---

## Geoffroy de VOGÜÉ, vice-président et directeur général

VOGÜÉ (Geoffroy de), banquier. Né le 19 juin 1928 à Paris 7e [† 26 septembre 2011]. Fils de Melchior de Vogüé (1893-1965), banquier, puis bénédictin, et de la marquise, née Geneviève Brincard. Illustrations familiales : Eugène, vicomte de Vogüé (1849-1910), membre de l'Académie française, Député de l'Ardèche ; Melchior, marquis de Vogüé (1829-1916), archéologue et diplomate, membre de l'Académie française. Mar. le 26 août 1955 à M<sup>lle</sup> Hélène de Carmoy (4 enf. : Alix, Pauline, Melchior, Marie). Études : École Saint-Louis-de-Gonzague et Faculté des lettres de Paris. Diplômes : diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié ès lettres. Carrière : au Crédit lyonnais (1952-72) : fondé de pouvoir, puis sous-directeur du Banco Frances e Brasileiro à São Paulo (1956-59), directeur du Banco Frances e Brasileiro à Belo Horizonte (1956-62) (Brésil), à la direction des agences de province et d'Afrique du Crédit lyonnais (1962-64), directeur du groupe régional de Saint-Germain-en-Laye (1964-68), secrétaire général adjoint des agences de province et d'Afrique (1968), à la direction du programme et du contrôle de gestion (1969-70), chargé de la région Rhône-Alpes à la direction des agences du Sud-Est du Crédit lyonnais (1970-72), directeur général de la banque Grindlay Ottomane, des Participations industrielles privées (Pip) et de la société Coteci à Monaco (1972-80), **directeur général et vice-président de la Banque industrielle et mobilière privée (1980-82)**, président de Sélection privée internationale (Privinter) et de Privoblig (1980-83), directeur général (1983), vice-président, puis président-directeur général (1984-87) du Crédit français international, président de l'Association du centre médico-chirurgical de Bligny (1988-2001), président d'honneur du Centre médical de Bligny (2001).

---

VOGÜÉ (Geoffroy de) : C'est à la fin de 1982 au plus tard que Geoffroy de Vogüé, qui quitte à 51 ans la direction générale de la Grindlay Ottomane, sera nommé P.d.g. de la Banque industrielle et mobilière privée (Bimp). Il y entre, comme directeur général, le 1<sup>er</sup> janvier 1980. À l'assemblée générale d'avril, François Mialaret, atteint par la limite d'âge, cédera la présidence au vice-président actuel, Yvan Tequi, 62 ans, polytechnicien et président de Financia (crédit à l'immobilier), de Vogüé étant alors nommé vice-président-directeur général. Avant de succéder, deux ans plus tard, à Tequi (*L'Express*, fin 1979).

---

## 1982 : NATIONALISATION.

Hélène Ploix, PDG (1982-1984)

Hélène Ploix est entrée chez Pechel\* en 1997 ; elle avait auparavant occupé (1989–1995) le poste de directeur général-adjoint à la Caisse des Dépôts et Consignations (« CDC »), en charge des activités bancaires et financières, a été présidente de CDC Participations (1,5 milliard de fonds gérés dont €600 millions en capital investissement) et présidente de l'AFIC (2001–2002). Elle a également occupé plusieurs postes dans la fonction publique (conseiller du Premier ministre pour les affaires économiques et financières, administrateur du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale)

et dans le secteur privé (PDG 1982-1984 de la BIMP où elle a créé le premier fonds de LBO en France)...

---

L'union fait la force  
(L'Express, 25 mars 1983)

Lorsqu'on est une petite S.c.p.i. (Société civile de placement immobilier), comment offrir une sécurité et une rentabilité équivalant aux grandes ? « En rassemblant nos services de gestion immobilière et en achetant en commun des immeubles, ce qui nous permet de réduire nos frais et de constituer un patrimoine diversifié », répond Charles Lafont, responsable de l'information d'Immobilier privée. Cette S.c.p.i. animée par la Banque industrielle et mobilière privée, est associée à Pierre Sélection (Banque commerciale privée) et à France-Pierre (Banque Martin Maurel\*).

Le trio gère des actifs immobiliers de l'ordre de 80 millions de francs. Chacun de ses membres pratique toujours une politique commerciale indépendante et garde sa propre clientèle. Les performances des trois S.c.p.i. se situent dans la bonne moyenne du marché : un rendement net de l'ordre de 7 à 9 %, sans souci de gestion.

---

1984 : OPA sur ACMER court-circuitée par la Banque Worms.

---

#### PRIVATISATION

---

33,15% du capital de la BIMP mis en vente aujourd'hui  
[photo : pascal Gendreau, pdt de la BIMP, peut se flatter d'un bilan honorable]  
par C.S.  
(Libération, 21 avril 1987)

Pas de publicité dans la presse, pas de spots à la télévision. Mais la vente commence aujourd'hui et elle sera la plus courte de la série des privatisations : quatre jours seulement pour grappiller quelques titres de la BIMP (Banque industrielle et mobilière privée). L'affaire aura été menée dans la plus grande discrétion. La majorité du capital (51 %) a été confiée par Édouard Balladur à quelques-uns des anciens propriétaires emmenés par les « Michelin ». Le reste du capital ira pour 9,3% aux salariés et pour 31,15 % au public. L'État conserve 6,5 % des titres pour assurer dans les années à venir la distribution gratuite des titres.

Cela laisse donc 834.000 actions à vendre au prix, chacune, de 140 francs. C'est peu. Lors de la dernière privatisation en date, celle de la Banque du bâtiment et des travaux publics, qui proposait plus d'actions, les souscripteurs n'ont pu recevoir qu'un titre. Voyant venir la catastrophe, Balladur a donc fait un rajout à sa loi de privatisation. En cas de raz de marée, deux solutions sont prévues, soit les souscripteurs recevront des bouts d'action (!). soit on choisira les élus par tirage au sort.

Des mesures exceptionnelles, pour éviter un incendie. Mais aura-t-il lieu ? La BIMP est la plus chère des privatisations par tête d'action. Son prix de vente a été fixé à 352 millions, ce qui représente 23,9 fois le bénéfice 1986 et 20,7 fois le résultat estimé 1987. À titre d'exemple, la Sogenal a été vendue 10 fois son bénéfice. Les titres du secteur bancaire capitalisent en bourse 12.4 fois leurs résultats 87 et sur le second marché, où sera cotée la BIMP, le ratio est à 18, toutes sociétés confondues.

Pourquoi la BIMP est-elle vendue si chère ? Son bénéfice net, part du groupe, était de 14,7 millions l'an dernier une progression de 28 % par rapport à 1985. Banal, toutes les banques ont vu leurs résultats s'envoler. On peut donc penser que la capacité bénéficiaire de la BIMP est bien plus élevée qu'elle ne le laisse paraître dans ses bilans [!]. Car la BIMP pratique une politique de provisionnement à un rythme soutenu. Elle minore ainsi fortement le bénéfice déclaré.

La BIMP est un établissement de taille moyenne, peu connu avec son unique guichet situé rue Pasquier à Paris, mais il draine une clientèle sélect, depuis 1922. Des hauts revenus intéressés par sa spécialisation sur la gestion de patrimoine et les conseils de placement personnalisés. La banque est également active du côté des grandes entreprises, (des contacts liés hors de sa fondation), et elle a développé ses liens avec les associations. Cible étudiée donc, et frais relativement réduits : seulement 313 salariés, pour la plupart de haut niveau.

Les indicateurs (fonds propres, commissions, évolution des dépôts, distribution des crédits) sont tous supérieurs à la moyenne des banques françaises. La BIMP ne fait que de la « banque traditionnelle », pas d'activités de trésorerie chez elle), mais cela lui suffit à attirer plus de repreneurs autour d'elle qu'il n'était nécessaire.

---

1988 : vaine tentative sur Maurel & Prom.

---

Hervé de CARMOY, président (mai 1892)

Siparex\*  
(*Investir*, 4 mai 1992)

Il convient de relativiser cette baisse des résultats : une trentaine de millions de francs, contre 37 l'an dernier, alors que l'exercice précédent avait été marqué par l'opération exceptionnelle de cession de notre participation dans la BIMP.

---

[Recapitalisation inévitable]  
(*Le Figaro*, 9 octobre 1992)

Les actionnaires de la Banque industrielle et mobilière privée (BIMP) vont devoir la recapitaliser. L'ancienne banque du groupe Michelin, privatisée en 1987, est lourdement engagée dans le crédit aux PME et aux professionnels de l'immobilier. Les provisions sur ce dernier secteur se sont envolées l'année dernière à 171 millions de francs.

L'arrivée en mai de Hervé de Carmoy à la tête de la banque s'inscrivait dans une logique de redressement des comptes de l'entreprise. Mais l'aggravation de la crise a obligé à constituer de nouvelles provisions. La cotation des titres BIMP a été suspendue hier sur le second marché. La BIMP « va procéder la semaine prochaine à des opérations financières, les cours sont suspendus jusqu'au 7 octobre date du prochain conseil », a déclaré une porte-parole de la banque.

Celle-ci est aujourd'hui contrôlée par les Mutuelles du Mans pour 26 %, Michelin pour 16 %, une filiale de l'Union des Banques Suisses pour 13 %, la BAC pour 12 %, . UNIBP pour 5 %, CIPC pour 2%. Les petits porteurs ne représentent plus que 5 % du capital.

---

*Le Figaro*, 12 décembre 1992

L'AGE de la BIMP du 2/12 a approuvé une augmentation de capital réservée d'un montant de 300 millions, par émission de 2,5 millions d'actions au prix de 120 francs. À l'issue de l'opération, les trois actionnaires réservataires détiendront 75,33 % du capital, soit Mutuelles du Mans 38,64 %, Spika (groupe Michelin) 24,07% et groupe Cantrade Ormond Burrus 12,62%.

---

La BHF\* prend 10 %  
(*Les Échos*, 10 février 1993)

La Banque industrielle et mobilière privée a annoncé hier que la banque allemande BHF (Berliner Handels und Frankfurter Bank), qui vient d'acquérir Charterhouse en partenariat avec le CCF, va entrer dans son capital à hauteur de 10 %. À la recherche d'un nouveau partenaire depuis environ deux ans, la BIMP a procédé en décembre à une augmentation de capital de 300 millions de francs réservée aux actionnaires existants, qui a été souscrite par la société Spika (24,07 % du capital), elle-même contrôlée par le groupe Michelin, les Mutuelles du Mans (38,64 %) et le groupe Cantrade Ormond Burrus (12,62 %).

Mais l'établissement a affiché un **résultat net avant impôts déficitaire de 57,8 millions de francs au premier semestre 1992** et recense actuellement **2,3 milliards de francs d'engagements sur les professionnels de l'immobilier** (pour un encours de crédit total de 5,5 milliards). L'objectif affiché est de couvrir ces engagements à un peu plus de 10 % à fin 1992. **Les prévisions les plus pessimistes font état d'une perte de 350 millions de francs au titre du dernier exercice.** C'est pourquoi la BIMP, qui a toujours disposé d'un confortable volant de fonds propres, souhaite maintenir cette garantie au profit de ses actionnaires et clients. À cet effet, 350 millions de titres subordonnés à durée indéterminée seront émis et souscrits par les trois actionnaires précités. Cette opération devrait laisser, après imputation des pertes 1992 et financement du plan social (visant 115 personnes sur un total de 380), un montant de fonds propres de 1,150 milliard de francs et un ratio de solvabilité de 15,3 %. L'entrée dans le capital de BHF se fera également par augmentation de capital et devrait générer, courant 1993, environ 50 millions de fonds propres supplémentaires. En attendant, la BIMP et la BHF vont constituer une filiale commune regroupant leurs activités de gestion. Cette société détenue à parité par les deux établissements, sera constituée le 1<sup>er</sup> juillet et gèrera dès le départ 10 milliards de francs d'actifs (7,5 provenant de la BIMP et 2,5 de la Financière Atlas, filiale à 75 % de la BHF). La BIMP va se concentrer sur sa clientèle de particuliers, associations et PME et souhaite se délester progressivement de ses financements immobiliers, tout en continuant à faire de l'ingénierie dans ce domaine au profit de ses clients. L'objectif affiché est le retour aux bénéfices en 1994.

---

L'allemand BHF\* prend 10 % de la BIMP  
par D. G.  
(*Le Monde*, 11 février 1993)

Une association avec un français pour créer un pôle de banques d'affaires européen, un rapprochement avec un autre établissement bancaire de l'Hexagone pour développer la gestion collective de capitaux. En l'espace de vingt-quatre heures, la BHF-

Bank (Berliner Handels und Frankfurter Bank) a annoncé deux accords. Lundi 8 février, la sixième banque allemande, alliée au CCF (Crédit commercial de France), prenait le contrôle du britannique Charterhouse. Le lendemain, cette même BHF signait avec la BIMP (Banque industrielle et mobilière privée) un accord-cadre prévoyant son entrée à hauteur de 10 % dans le capital, la création d'une filiale commune et l'étude d'autres modalités de rapprochement.

Les deux établissements entendent donc regrouper l'activité de gestion OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) de la BIMP avec celle de la BHF réalisée en France par la Financière Atlas. Cette nouvelle entité devrait gérer plus de 10 milliards de francs dont les trois quarts proviennent de la BIMP.

Pour le président de la BIMP, M. Hervé de Carmoy, cet établissement se recentre sur ses métiers de base traditionnels (la gestion d'actifs financiers et le crédit aux entreprises moyennes) en élargissant son activité vers l'Allemagne. De son côté, la BHF envisage de placer outre-Rhin des produits de gestion libellés en francs.

L'arrivée de la BHF à hauteur de 10 % dans le capital de la BIMP, pour un montant de 50 millions de francs, intervient alors que cette banque traverse une passe difficile et que ses actionnaires sont appelés à apporter de nouveaux concours financiers. Ainsi les Mutuelles du Mans Assurances, Spika (groupe Michelin) et le groupe Cantrade Ormond Burrus\*, filiale de l'Union des banques suisses, détenteurs ensemble de 75,33 % du capital de la banque, ont décidé de souscrire à une émission de 350 millions de francs de TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée) qui s'ajoutent à l'augmentation de capital de 300 millions de francs décidée en décembre dernier. **La BIMP devrait annoncer prochainement une perte d'environ 350 millions de francs pour l'exercice écoulé** qui comprend, outre le coût du plan social (60 millions de francs pour ramener les effectifs de 380 à environ 250 personnes), des provisions liées aux engagements dans l'immobilier. Le retour aux bénéfices est espéré pour 1994.

---

La BIMP cède 10 % de son capital à la banque allemande BHF\*  
par F. B.  
(*Les Échos*, 10 février 1993)

La Banque industrielle et mobilière Privée a annoncé hier que la banque allemande BHF (Berliner Handels und Frankfurter Bank)[...] va entrer dans son capital à hauteur de 10 %. A la recherche d'un nouveau partenaire depuis environ deux ans, la BIMP a procédé en décembre à une augmentation de capital de 300 millions de francs réservée aux actionnaires existants, qui a été souscrite par la société Spika (24,07 % du capital), elle-même contrôlée par le groupe Michelin, les Mutuelles du Mans (38,64 %) et le groupe Cantrade Ormond Burrus (12,62 %)[UBS].

Mais l'établissement a affiché un résultat net avant impôts déficitaire de 57,8 millions de francs au premier semestre 1992 et recense actuellement 2,3 milliards de francs d'engagements sur les professionnels de l'immobilier (pour un encours de crédit total de 5,5 milliards).

L'objectif affiché est de couvrir ces engagements à un peu plus de 10 % à fin 1992. Les prévisions les plus pessimistes font état d'une perte de 350 millions de francs au titre du dernier exercice.

C'est pourquoi la BIMP, qui a toujours disposé d'un confortable volant de fonds propres, souhaite maintenir cette garantie au profit de ses actionnaires et clients. A cet effet, 350 millions de titres subordonnés à durée indéterminée seront émis et souscrits par les trois actionnaires précités.

Cette opération devrait laisser, après imputation des pertes 1992 et financement du plan social (visant 115 personnes sur un total de 380), un montant de fonds propres de

1,150 milliard de francs et un ratio de solvabilité de 15,3 %. L'entrée dans le capital de BHF se fera également par augmentation de capital et devrait générer, courant 1993, environ 50 millions de fonds propres supplémentaires.

En attendant, la BIMP et la BHF vont constituer une filiale commune regroupant leurs activités de gestion. Cette société, détenue à parité par les deux établissements, sera constituée le 1er juillet et gèrera dès le départ 10 milliards de francs d'actifs (7,5 provenant de la BIMP et 2,5 de la Financière Atlas, filiale à 75 % de la BHF).

La BIMP va se concentrer sur sa clientèle de particuliers, associations et PME et souhaite se délester progressivement de ses financements immobiliers, tout en continuant à faire de l'ingénierie dans ce domaine, au profit de ses clients. L'objectif affiché est le retour aux bénéfices en 1994.

---

Les Mutuelles du Mans prennent le contrôle de la BIMP  
par T. F.  
(*Les Échos*, 1<sup>er</sup> juillet 1993)

La BIMP a un nouvel actionnaire majoritaire : les Mutuelles du Mans vont passer la barre des 50 % du capital de la banque dirigée par Hervé de Carmoy. L'assureur a repris les 12,62 % détenus jusqu'alors par Cantrade Ormond Burrus, un paquet qui s'ajoute aux 38,64 % que contrôlait déjà la mutuelle. Conséquence de ce rachat, les deux principaux actionnaires — Mutuelles du Mans et Michelin — vont mettre en œuvre une garantie de cours à 100 francs par action (ce qui correspond à une valorisation de 500 millions pour 100 % du capital), pour un dernier cours coté (avant suspension de la cotation) de 95 francs. La participation de la mutuelle dirigée par Jean-Claude Jolain va donc encore s'accroître.

En parallèle, la banque a annoncé un nouveau renforcement de ses fonds propres de 180 millions de francs, souscrits en TSDI par les deux premiers actionnaires. Des actionnaires qui ont décidé d'abandonner les 348,6 millions de francs de TSDI, déjà souscrits en avril dernier.

Élément clef de la restructuration de la banque — qui a perdu 344 millions en 1992 —, les crédits immobiliers vont être sortis du bilan par une opération de « defeasance ». Une société financée, pour partie, par les deux premiers actionnaires de la BIMP va reprendre le 1,9 milliard de francs d'engagements immobiliers. Selon la banque, ces crédits, considérés comme « sensibles », sont provisionnés à hauteur de 31,5 %. Pour financer l'opération, un pool bancaire emmené par le CCF, et comptant la BNP et la BHF\*, va accorder un crédit de 900 millions de francs. L'entrée de la banque allemande BHF, si elle est toujours à l'ordre du jour, n'est pas encore réglée, selon les dirigeants de la BIMP.

---

(*Le Figaro*, 3 juillet 1993)

Les Mutuelles du Mans et Michelin vont renforcer leur présence, déjà majoritaire, dans le capital de la Banque industrielle et Mobilière Privée. A l'issue de l'opération projetée, les mutuelles du Mans détiendront seules plus de 50 % du capital. Les deux actionnaires mettront en œuvre une garantie de cours conjoints, sur la base de 100 F F par action.

L'opération devrait permettre à la BIMP de retrouver une situation proche de l'équilibre dès l'exercice 1993 en se recentrant uniquement sur la gestion de patrimoine, et en cessant toute activité de crédit au profit des professionnels de

l'immobilier. L'ensemble des risques immobiliers sensibles (1,9 milliard d'encours brut) sera transféré vers une société extérieure, financée pour partie par les deux majoritaires. Il est également prévu un crédit bancaire de 900 millions de francs, Une émission de titres subordonnée à durée indéterminée (TSOI) sera intégralement souscrite par les deux majoritaires. Et l'assureur reprendra la participation de 12,62 % en capital (9,6 % en droits de vote) de Cantrade Ormond Burrus\*.

---

BANQUE  
ENQUETE • NOUVELLE DONNE  
par SYLVIE RAMADIER  
(*Les Échos*, 29 janvier 1997)

[...] Grâce au soutien jusqu'à présent sans faille de ses actionnaires, les Mutuelles du Mans et Michelin, elle [la BIMP] a pu sortir de son bilan ses encours immobiliers. Ne faisant plus crédit qu'à des clients particuliers fortunés et à certaines entreprises qui leur sont proches, elle entend se développer dans la gestion de capitaux et la gestion de patrimoine (7 milliards sous gestion). Ce qui ne l'empêche pas de cultiver une spécialité traditionnelle. « Les associations, environ un millier de clients des secteurs social, humanitaire et confessionnel, représentent 20 % de notre produit net bancaire », précise son PDG, Hervé de Carmoy. [...]

---

Suite :  
1998 (juin) : Dexia rachète la BIMP.